



# COMMENT AIDER LE MARIN ?

Accompagner et soigner une personne ayant développé un trouble lié à l'usage de produits psychoactifs, c'est la soutenir et l'aider à :

- prendre conscience que ces usages sont à problème notamment par leurs conséquences sur la santé
- être orienté vers une prise en charge médicale ou vers un accompagnement social à l'aide de structures spécialisées ou de représentants syndicaux.

CONTACTS UTILES	NUMÉROS
SAMU	15
POMPIERS	18
CCMM	05 34 49 33 33
CROSS	196 ou VHF canal 16
Service Social Maritime	08 06 80 41 44
Tabac info service numéro gratuit	39 89
Alcool info service numéro gratuit	09 80 98 09 30
Drogues info service numéro gratuit	0 800 23 13 13
CJC Consultations Jeunes Consommateurs	.....
Centre hospitalier	.....
CSAPA Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	.....
Service de Santé des Gens de Mer	.....

AJOUTEZ ICI LES NUMÉROS CORRESPONDANTS